

Faciliter la transmission performante des petites entreprises

Le Contexte

Mise en place d'une opération **innovante** pour **faciliter la transmission des petites entreprises** (PE/PI) sur la région Auvergne, dont la re-dynamisation et le renouvellement du tissu économique sont prioritaires.

Cette opération serait inspirée de celle portée par la Chambre de Métiers du Puy de Dôme, qui s'est inscrite dans le cadre des contrats territoriaux, dispositif visant à permettre aux territoires confrontés à des mutations graves de **chercher à reconstruire leur tissu économique**, avec l'appui de l'Etat, du Conseil Général du Puy-de-Dôme et du Conseil Régional d'Auvergne.

Objectifs

○ Pour l'entreprise

- Préparer et sensibiliser les dirigeants des petites entreprises à la transmission bien avant l'éventuel départ à la retraite.
- Apporter au dirigeant l'accompagnement technique préparatoire et mettre en relief les caractéristiques de l'entreprise pour mieux la décrire et la valoriser.

○ Pour les opérateurs locaux

- Déceler les entreprises transmissibles et obtenir des informations permettant de qualifier l'offre.
- Permettre aux agents de développement économique local de fixer les priorités et de concentrer les moyens à mettre en œuvre (chambres consulaires, opérateurs financiers...).

Modalités de mise en œuvre

○ Cibles visées

Petites entreprises dont les dirigeants sont âgés de plus de 53 ans.
Des cibles différentes peuvent être sélectionnées selon les spécificités du territoire (entreprises de production ...).

○ Démarche originale

- Réalisation d'un **pré diagnostic**, visant à apprécier le **degré de transmissibilité**¹ des entreprises et à réfléchir avec le dirigeant sur le projet de transmission.
- Pour les entreprises qui nécessitent un approfondissement important de l'analyse, il y a déclenchement d'un **diagnostic global**. Celui-ci est complété par un accompagnement dans la mise en place de leur projet de transmission.

Objectifs quantitatifs

Sur la région Auvergne, environ 30% des entreprises bénéficiant d'un pré-diagnostic seraient sujettes à accueillir un diagnostic approfondi avec suivi à distance.

¹ Méthode spécifique d'analyse du degré de transmissibilité élaborée par le cabinet Argo&Siloe.

Adaptation de la méthode

En cours de réalisation, il sera certainement nécessaire d'orienter le concept vers un « diagnostic-conseil » pour mieux **accompagner** les entreprises dans la mise en place de leur projet de transmission.

○ Nécessité d'apporter concrètement et rapidement des réponses et des solutions au dirigeant lors des différents échanges.

○ Obligation d'être à la fois dans la réflexion et dans l'action pour le consultant comme pour l'entreprise.

Nécessité de construction d'outils spécifiques à la problématique de la transmission, aux spécificités des petites entreprises et aux besoins des opérateurs locaux.

Impacts

○ La démarche pré diagnostique de transmissibilité a un premier impact très important, aussi bien auprès des dirigeants d'entreprises que des opérateurs locaux susceptibles d'accompagner les dirigeants dans leurs projets de transmission.

○ La démarche diagnostique est une véritable aide pour préparer le dirigeant et l'entreprise à la transmission grâce à la construction d'outils spécifiques, au travail de préparation psychologique et à la planification des actions à réaliser (« mode d'emploi »).

Résultats

Exemple d'une opération originale mise en place sur deux territoires du Puy de Dôme (contrats territoriaux) pour aider les dirigeants et les opérateurs locaux (Action portée par la Chambre des Métiers du Puy de Dôme).

○ Objectifs quantitatifs

Sur les territoires de Thiers et des Combrailles, 65 entreprises bénéficiant d'un pré-diagnostic et 22 entreprises, d'un diagnostic approfondi avec suivi à distance.

• Dans les quatre mois suivants l'intervention, des entreprises ont **engagé des démarches concrètes** pour transmettre leurs entreprises et sont en contact avec des repreneurs potentiels.

• Toutes les entreprises ont pu mettre en application progressive le rétro planning et **diffuser leur offre** sur des supports ciblés.

• **Mise en relation et collaboration avec les structures** gestionnaires des supports de diffusion d'offres de transmission (par exemple, rédaction d'annonces diagnostiquées pour une diffusion rapide sur le site Transcommerce Transartisanat ou de l'ARDTA, auvergne bienvenue.com...).

• **Orientation ciblée des opérateurs locaux** sur le type d'accompagnement à apporter à chaque entreprise.